



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Date de la séance : 31 mars 2014

Présidence : Monsieur Gilles Rossier

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,
Vu le préavis de la Municipalité n° 40/2014 du 3 mars 2014,
Où le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet
Où le rapport de la commission gestion et finances

DECIDE

- **D'amender** ledit préavis en rajoutant en bas de la page 3 le texte suivant « Les emplacements ne sont pas définitifs et doivent faire l'objet d'une étude complémentaire »
- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux tels que présentés dans le présent préavis.
- **D'accorder** à la Municipalité le crédit de CHF 145'000.- pour financer cette réalisation
- **De financer** cet investissement par la trésorerie courante
- **De l'autoriser** le cas échéant à emprunter ce montant aux meilleures conditions du marché
- **D'amortir** l'investissement net de CHF 145'000.- par un prélèvement sur le fonds de réserve général

Ainsi délibéré en séance du 31 mars 2014

Le président :

Gilles Rossier



La secrétaire :

Mical Waeber